



Aide à la création d'entreprise

Vous avez un projet d'entreprise. Nous en avons l'expérience.

Nous vous aidons à le concrétiser, dans les meilleures conditions.

• Vous souhaitez

- Créer votre entreprise, mais vous connaissez peu ou mal les démarches à effectuer, les obligations à respecter,
- Ne pas être démuni(e) face aux choix qui se présentent à vous,
- Maîtriser les conséquences de votre décision.

• Nous vous proposons

- D'étudier avec vous :
- Les choix économiques (votre projet est-il réaliste, réalisable ?),
- Le mode d'exploitation le plus approprié (société, indépendant ou auto-entrepreneur ?),
- Le statut fiscal pour l'entreprise et pour son dirigeant
- La protection sociale pour le chef d'entreprise et sa famille.
- De préparer avec vous le dossier d'investissement, le plan de financement, le budget d'exploitation
- De vous accompagner lors de vos négociations avec le banquier,
- De rechercher les possibilités de subventions ou d'exonérations et de préparer avec vous les dossiers nécessaires à leur obtention,
- D'organiser la gestion administrative, sociale, comptable et financière de votre entreprise afin d'assurer votre démarrage.

• Les avantages pour vous

- Nous sommes votre partenaire pour entreprendre. Vous bénéficiez de notre expérience de l'entreprise. Parlons le même langage pour optimiser nos services.